

LES ESPACES RÉCRÉATIFS DE MOUNDOU : ENTRE LE BIEN-ETRE ET LA PROBLÉMATIQUE D'ASSAINISSEMENT

**DOUMDE Marambaye¹, MOREMBAYE Bruno¹, ASOUE Obed¹,
MBAINANDOU Modeste²**

¹Université de Doba, Département de Géographie.

²Université de Yaoundé, Département de Géographie.

Correspondant des auteurs : doumabaye@yahoo.com

Résumé

Dans la plupart des villes africaines, les espaces récréatifs sont souvent négligés dans les politiques urbaines au profit d'infrastructures économiques ou résidentielles. La ville de Moundou ne fait pas l'exception. Dans cette cité, la majorité des espaces récréatifs sont sous-équipés, et mal entretenus. Ces dysfonctionnements limitent leur impact positif sur le bien-être et posent la nécessité d'une meilleure planification urbaine et d'une gouvernance intégrée. L'objectif de ce travail consiste à expliquer comment les espaces récréatifs dans leur diversité impactent-ils sur le bien-être et sur l'assainissement. Pour réaliser l'étude, l'enquête par questionnaire a été menée auprès d'un échantillon de 200 ménages. Elle a été complétée par des entretiens semi-structurés auprès des personnes ressources. Les résultats issus de l'analyse montrent que les espaces récréatifs remplissent une fonction importante dans l'amélioration du cadre de vie urbain. Toutefois la gestion défaillante de ces espaces engendre les problèmes d'accumulation des déchets solides (45%), des eaux usées stagnantes (25%). La majorité des usagés (61%) estiment de l'entretien de ces espaces est insuffisant voire inexistant. Cette situation peut être source de maladie donc de santé publique. Pour remédier à ces problèmes, les stratégies proposées s'articulent autour de la planification urbaine avec l'intégration des espaces récréatifs, la sensibilisation et l'implication de la population.

Mots clés : *Espace récréatif, bien-être, assainissement, Moundou*

Recreational spaces in Moundou : between well-being and sanitation issues

Abstract

In most African cities, recreational spaces are often neglected in urban policies in favor of economic or residential infrastructure. The city of Moundou is no exception. In this city, the majority of recreational spaces are under-equipped and poorly maintained. These dysfunctions limit their positive impact on well-being and highlight the need for better urban planning and integrated governance. The aim of this work is to explain how recreational spaces, in their diversity, affect well-being and sanitation. To conduct the study, a questionnaire survey was carried out with a sample of 200 households. It was complemented by semi-structured interviews with key informants.

The results of the analysis show that recreational spaces play an important role in improving the urban living environment. Conversely, poor management of these spaces leads to problems such as the accumulation of solid waste (45%) and stagnant wastewater (25%). The majority of users (61%) believe that the maintenance of these spaces is insufficient or even nonexistent. This situation can be a source of disease and thus a public health concern. To address these problems, the proposed strategies focus on urban planning with the integration of recreational spaces, as well as raising awareness and involving the population.

Keywords: *recreational space, well-being, sanitation, Moundou*

Introduction

Les espaces récréatifs structurent l'espace urbain. Ils contribuent non seulement à l'amélioration du bien-être, mais jouent également un rôle essentiel dans la régulation des dynamiques sociales et environnementales. Ces espaces, qu'ils soient publics (parcs, jardins, places, aires de jeux) ou privés (clubs, centres sportifs et culturels,), constituent des lieux de détente, de socialisation et d'activités physiques, favorisant la cohésion sociale et le bien-être des populations. En milieu urbain, leur organisation spatiale participe à l'équilibre entre zones résidentielles, économiques et infrastructures, et leur accessibilité devient un indicateur important de justice spatiale et de durabilité urbaine.

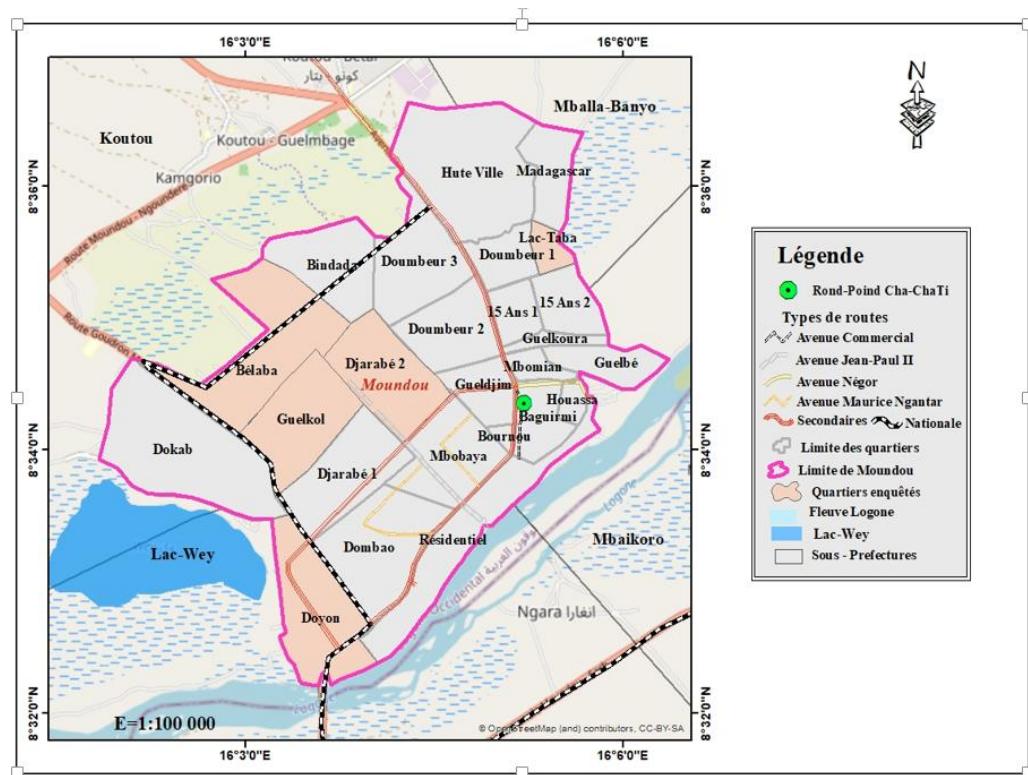
Moundou, deuxième ville du Tchad après N'Djamena et ville stratégique sur le plan économique, est un pôle industriel et commercial important, notamment grâce aux secteurs agroalimentaire et pétrolier (INSEED, 2022, p 78). Sa croissance démographique soutenue, estimée à plus de 300 000 habitants, exerce une forte pression sur les infrastructures urbaines, notamment l'assainissement, le logement et les services sociaux de base (PNUD, 2021, p 18).

Par espaces récréatifs, on entend les espaces, tant ouverts que fermés, d'accès public ou privé, collectifs ou individuels, qui se trouvent dans les villes. On pense ainsi aux parcs, aux terrains et salles de sport, aux hôtels, aux salles de vidéo et de cinémas, aux centres commerciaux et à tous les autres lieux de consommation tels les restaurants, cafés et bars de quartier. La gestion de ces espaces récréatifs reste souvent inadéquate et leur répartition inégale, limitant leur rôle potentiel dans la promotion de la santé publique et dans l'amélioration du cadre de vie des habitants. Ce contexte fait de Moundou un terrain pertinent pour analyser la relation entre espaces récréatifs, le bien-être et l'assainissement dans une ville africaine en forte mutation.

Comment les espaces récréatifs de Moundou impactent-ils sur le bien-être et l'assainissement urbain ? Quelles stratégies peuvent être mises en œuvre pour optimiser leur rôle dans un contexte d'urbanisation rapide ? L'objectif principal de cette recherche est d'analyser l'impact des espaces récréatifs sur le bien-être et l'assainissement et de définir des stratégies pour un fonctionnement sain de ces espaces.

La ville de Moundou située dans la partie Sud-Ouest du pays entre les 16° et 16°10' de longitude Est et les 08°31' et 08°40 de latitude Nord, occupe environ 5 000 Km² de superficie. Elle est subdivisée en quatre arrondissements et vingt-six quartiers. La cité est implantée dans une cuvette plate sur les rives Sud-Est du fleuve Logone en bordure de deux lacs : le lac Wey à l'Ouest et le lac Taba au Nord. Elle. C'est le chef-lieu de la région du Logone Occidental et du Département du Lac Wey. La population de Moundou est passée de 30 000 en 1964 à 186 897 habitants en 2010 et atteint 373 794 en 2019 (Démoundou N., 2022, p 79)

L'étude se concentre sur la ville de Moundou en se focalisant sur l'ensemble des espaces de loisirs (publics et privés) accessibles à la population.



Conception et Réalisation : Doumdé Marambaya ; Projection : WGS 84 Zone 33 N

Figure 1 : Carte de localisation à insérer

I. Méthodologie

Pour collecter les données, une enquête par questionnaire a été menée auprès d'un échantillon de 200 ménages puis complétée par des entretiens semi-structurés réalisés auprès des personnes ressources. L'analyse a visé à répondre à une question urbaine concrète, tout en apportant une contribution scientifique. Elle a combiné trois approches à savoir une approche descriptive, pour dresser un état des lieux des espaces de loisirs dans la ville de Moundou, une approche analytique,

pour étudier les corrélations entre les espaces récréatifs, le bien-être et le problème d'assainissement à leur échelle et une approche prospective pour faire des recommandations par rapport aux stratégies adaptées au contexte de la ville de Moundou.

II. Résultats et discussion

2.1. Résultats

2.1.1. Diagnostics des espaces récréatifs à Moundou

2.1.1.1. Typologie des espaces de loisirs

La typologie des espaces de loisirs varie selon leur mode de gestion, leur statut foncier et leur fonction sociale. On distingue généralement deux principales variances constituées de sous-groupes.

2.1.1.1.1. Espaces récréatifs publics

Les espaces récréatifs publics sont des lieux accessibles gratuitement ou à faible coût, souvent aménagés par les municipalités. Ils incluent plusieurs variances.

2.1.1.1.1.1. Aires de jeux ou espaces sportifs extérieurs

Ce sont des espaces destinés aux activités physiques et de loisirs familiaux. A Moundou, les aires de jeux ou espaces sportifs extérieurs créés par la commune sont malheureusement insuffisants et mal répartis. On note une concentration de ces espaces dans les centraux de la ville et une faible représentativité dans les quartiers périphériques. Pourtant, la proximité de ces espaces de loisirs peut favoriser la pratique d'activités physiques en faisant bénéficier au passage de la réduction des risques de maladies cardio-vasculaires, de certains cancers, de certains types de diabète, etc. Ils sont cruciaux pour le sport amateur, l'éducation physique des jeunes et les regroupements communautaires.



Source Doumdé Marambaye octobre 2025

Photo 1 : le terrain municipal dédié au sport

2.1.1.1.2. Forêt urbaine

Les forêts urbaines sont de larges étendues de terrain occupées principalement par de grands arbres, des arbustes, arbrisseaux et des plantes diverses. Ce sont généralement les lieux de rencontre et de circulation piétonne favorisant la cohésion sociale. Ils sont essentiels à la biodiversité urbaine, à la régulation thermique et au bien-être social. La forêt urbaine de Koutou, à la sortie nord de la ville est la plus imposante même si sa superficie ne cesse de décroître à cause l'extension du bâti. Elle offre des services non seulement écologiques, mais aussi sociaux et psychologiques aux populations soumises aux pressions de tout genre. Elles constituent également un point essentiel de l'aménagement du territoire par son rôle économique, de sauvegarde de la biodiversité, de l'harmonie des paysages qu'elles assurent, et de la part importante qu'elles prennent dans les loisirs des populations urbaines.



Source : Photo doumdé Marambaye, octobre 2025

Photo 2 : La forêt urbaine à la sortie nord de Moundou

2.1.1.1.3. La maison de culture ou centre culturel tchadien

Il existe une seule maison de culture située au centre-ville. Le promoteur de cette maison de culture est l'Etat à travers la direction technique du Ministère de la jeunesse et culture. On trouve dans cette maison, les différentes salles de formation, d'atelier et de fête mais aussi un podium à l'air libre pour les spectacles. En l'absence des salles de cinéma dans la ville de Moundou, ces différentes salles de fêtes accueillent à certains moments, les projections cinématographiques, seul moyen de promotion de ce domaine culturel dans la ville de Moundou.



Source : Photo doumdé Marambaye, octobre 2025

Photo 3 : L'entrée de la Maison de culture de Moundou

2.1.1.2. Espaces récréatifs privés

Ces espaces appartiennent à des acteurs privés (entreprises, associations, particuliers) et nécessitent souvent un droit d'accès.

2.1.1.2.1. Salles de sport

Au Tchad en général et à Moundou en particulier, les salles de sport sont des infrastructures privées dédiées au sport et au bien-être. Elles sont peu nombreuses et leur localisation est circonscrite au centre-ville. Pourtant ces espaces sont cruciaux pour l'éducation physique de la population. Elles sont confrontées à des problèmes de sous-équipement, de financement insuffisant et d'un manque de cadre réglementaire et organisationnel propice. Aussi, le développement de ce secteur est freiné par manque de données fiables sur le marché, ce qui décourage les investisseurs et les sponsors potentiels. De plus, il existe souvent un déséquilibre dans la distribution des infrastructures, avec des complexes sportifs de prestige concentrés dans les capitales, au détriment des besoins de la population locale



Source : Photo doumdé Marambaye, octobre 2025

Planche 1 : Les salles de sport privées

2.1.1.2.2. Centres culturels et espaces événementiels

Ces espaces regroupent les lieux de loisirs intellectuels et artistiques. Par rapport aux salles de concert ou de spectacles, les infrastructures sont souvent inadéquates pour des productions de grande envergure, avec un manque de salles de spectacles modernes et de scènes de taille intermédiaire pour une programmation régulière. Les nombreuses salles existantes sont des salles à usage multiple (conférence, séminaire, cérémonie de mariage etc.) construites par des promoteurs privés. Elles souffrent d'un manque d'entretien et sont en mauvais état, héritées de systèmes nationaux ou privés qui ont fait faillite. Certaines salles sont mal gérées, confrontées à des dettes et des arriérés, ce qui rend leur exploitation difficile.

2.1.1.2.3. Les hôtels

A Moundou comme dans la plupart des villes du Tchad et d'Afrique, L'activité hôtelière fait preuve d'une résilience à toute épreuve. Le développement d'hôtels connaît une augmentation ces dernières années. Cette progression est conforme à la dynamique que connaît le secteur depuis quelques temps déjà au pays. On a pu constater à Moundou, ces derniers temps, une importante évolution du volume d'activités, avec l'implantation de plusieurs hôtels. De seulement quatre hôtels il y a dix ans, on dénombre actuellement 19 et concentrés en majorité au centre-ville.

2.1.1.2.4. Les nightclubs

Le nightclub, appelé aussi boîte de nuit, est un établissement de loisirs, généralement nocturne et réservé aux personnes majeures. C'est un lieu où l'on vient pour danser, écouter de la musique, rencontrer des gens, consommer des boissons ou non et parfois des snacks. En dehors de sa fonction première qui reste distractive, le nightclub constitue un lieu de socialisation, de rencontre entre les personnes, au-delà des genres, origines et milieux sociaux. La boîte demeure encore un lieu de séduction et de rencontres. On y trouve des vestiaires et des sanitaires, parfois surveillés par un personnel qui peut être rémunéré par le client en échange de services.

2.1.1.2.5. Les bars et alimentation

Au Tchad comme en Afrique toute entière, les données globales sur les bars sont limitées, mais on sait que la bière est la boisson la plus consommée à Moundou suivie par le vin. Selon un sondage de Sagaci Research la bière est la boisson alcoolisée la plus populaire tandis que les vins, les spiritueux et les boissons prêtes à boire sont moins consommés. Selon les services de recouvrement de la commune de Moundou il existe 512 bars reconnus par la mairie et il faut ajouter à cela ceux qui travaillent dans l'illégalité.

Cette classification souligne une dualité entre espaces collectifs, relevant du service public, et espaces commerciaux, répondant à une logique économique.

2.1.2. Répartition spatiale et accessibilités des espaces récréatifs

La question du lien entre le lieu de résidence de la population, les espaces récréatifs et de pratiques culturelles des habitants et leur accès à l'offre n'est pas nouvelle. L'accessibilité constitue un critère majeur d'utilisation des espaces de loisirs. L'enquête révèle que 42,62 % des répondants résident dans le centre-ville tandis que 57,38 % habitent la périphérie. Cette répartition spatiale suggère deux dynamiques : d'un côté les habitants du centre bénéficient d'une plus grande proximité avec les sites. De l'autre côté les habitants de la périphérie, en revanche, sont confrontés aux problèmes d'accessibilité liés à l'éloignement, à l'insuffisance de transports urbains et à l'état dégradé des routes. Ainsi, l'offre de récréation reste inégalement répartie au profit du centre-ville. Cette situation augmente la ségrégation spatiale dans l'accès aux loisirs.

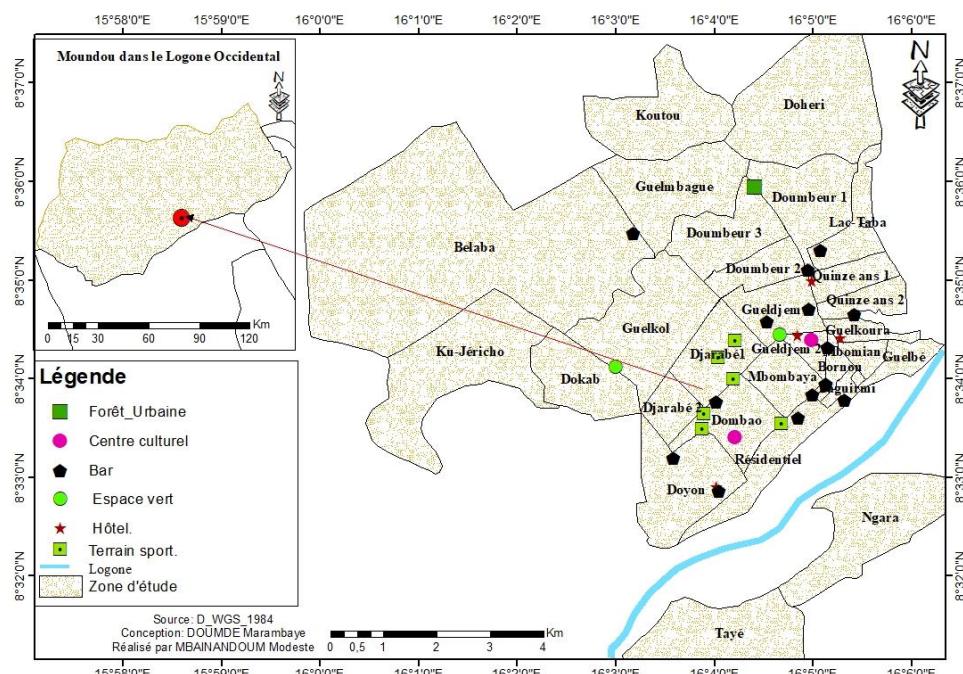


Figure 2 : Répartition spatiale des espaces récréatifs dans la zone d'étude

Les enquêtes de terrains ont révélé aussi que la fréquentation des espaces récréatifs est majoritairement occasionnelle. Cette situation se traduit de la manière suivante dans le tableau ci-dessous.

Tableau I : Fréquence de fréquentation des espaces récréatifs

Niveau de fréquentation	Effectifs	Pourcentages
Rarement	80	40%
Hebdomadairement	70	35%
Quotidiennement	50	25%
Total	200	100%

Source : Données d'enquête 2025

Il ressort de ce tableau que seulement le quart (25%) des personnes interrogées fréquente régulièrement les espaces récréatifs alors que près de la moitié (40%) y vient rarement. Cette situation traduit une faible fréquentation de manière générale des espaces récréatifs. Mais comment sont perçus ses espaces par la population ? Le tableau ci-dessous présente, concernant les motifs de fréquentation, comment les espaces récréatifs sont perçus.

Tableau II : Perception des espaces récréatifs par rapport aux motifs de fréquentation

Perception des espaces de loisir	Effectifs	Pourcentages
Lieu de détente	70	35%
Espace de socialisation	60	30%
Lieu pour activités sportives	40	20%
Espace pour évènements festifs	30	15%
Total	200	100%

Source : Données d'enquête 2025

Il ressort de l'examen de ce tableau que des proportions importantes des personnes enquêtées perçoivent les espaces récréatifs comme de lieux de détente (35%) et de socialisation (30%). Malgré une fréquentation relativement régulière, les équipements dans les espaces récréatifs restent insuffisants et peu diversifiés. La majorité des sites ne disposent pas d'infrastructures d'hygiène adéquates (toilettes, points d'eau, poubelles) ni de services sanitaires. Cela compromet leur rôle dans l'amélioration du cadre de vie. Cela nous amène donc au problème de gestion et d'entretien des espaces récréatifs.

2.1.3. Problèmes de gestion et d'entretien des espaces récréatifs

Plusieurs problèmes structurels affectent la gestion des espaces de récréatifs. Ils vont de l'insuffisance des ressources financières pour l'entretien des parcs et stades publics au manque de personnel qualifié pour l'entretien, la sécurité et l'organisation des activités en passant par la pollution et dégradations (accumulation de déchets solides, dégradation des bancs et infrastructures, absence de systèmes de drainage) et du conflits d'usage (occupation informelle des espaces publics, pratiques non conformes aux règlements municipaux, difficultés de contrôle et de surveillance). Ces déficits contribuent à la sous-utilisation des espaces publics et accentuent les risques environnementaux et sanitaires pour les populations.

Les analyses révèlent que la ville de Moundou dispose d'une offre limitée et inégalement répartie d'espaces récréatifs, avec un déficit notable dans les quartiers périphériques. Les problèmes de gouvernance, de financement et d'entretien compromettent la qualité des infrastructures en affectant leur accessibilité et leur sécurité. Ce constat constitue une base essentielle pour analyser l'impact de ces espaces sur l'assainissement urbain et le bien-être.

2.1.4. Impact des espaces récréatifs sur l'assainissement

Les espaces récréatifs, en tant que composantes du cadre de vie urbain, entretiennent une relation étroite avec l'assainissement. Leur état de propreté, leur aménagement et leur mode de gestion influencent directement sur la qualité de l'environnement urbain. À Moundou, deuxième ville du Tchad, l'analyse des enquêtes réalisées auprès des populations permet d'évaluer la contribution des espaces récréatifs à l'assainissement, tout en mettant en évidence les problèmes environnementaux qui y sont associés.

2.1.4.1. Contribution des espaces récréatifs à l'assainissement

Les espaces de loisirs remplissent une fonction importante dans l'amélioration du cadre de vie urbain. Le tableau 3 présente la perception des populations sur la contribution des espaces récréatifs à l'assainissement.

Tableau III : Perception des populations sur la contribution des espaces récréatifs à l'assainissement

Appréciation des enquêtés	Effectif	Pourcentage (%)
Contribution positive	122	61,0
Contribution faible/nulle	78	39,0
Total	200	100

Source : Données d'enquête 2025

Les résultats des enquêtes montrent que 61 % des enquêtés estiment que les espaces de loisirs contribuent à rendre la ville plus vivable, plus saine tandis que 39 % jugent que leur impact reste marginal voire négatif. Cette perception positive s'explique par la présence des espaces verts, de la forêt urbaine et des zones de détente qui, malgré leur entretien irrégulier, favorisent la réduction des îlots de chaleur, l'embellissement du paysage urbain et la fourniture d'espaces de respiration pour une ville marquée par la densité du bâti. Un certain nombre de problèmes environnementaux sont identifiés.

2.1.4.2. Problèmes environnementaux liés aux espaces récréatifs

Si les espaces récréatifs participent en partie à la socialisation et à la détente, leur gestion défaillante en matière d'assainissement engendre également des problèmes environnementaux. Les résultats d'enquête révèlent les situations suivantes consignées dans le tableau ci-dessous.

Tableau IV : Problèmes environnementaux identifiés dans les espaces récréatifs

Types de problèmes	Effectif	Pourcentage (%)
Prolifération des déchets solides	90	45
Prolifération des eaux stagnantes	50	25
Nuisances sonores	60	30
Total	200	100

Source : Données d'enquête 2025

Les enquêtes révèlent que 45 % des répondants soulignent comme problèmes environnementaux la présence de déchets solides non collectés, 25 % mettent en avant les eaux stagnantes causées par la prolifération des canettes et bidons de jus ou d'alcool jetés par les clients dans les caniveaux aux alentours espaces récréatifs bouchant la circulation des eaux usées (photo 5). Cette situation favorise la prolifération de moustiques, source des maladies.

Ces résultats traduisent un paradoxe car les espaces censés améliorer le cadre de vie se transforment parfois en sources de pollution et de dégradation environnementale, faute donc un système efficace de collecte et de traitement des déchets.



Source : Photo doumdé Marambaye, octobre 2025

Photo 4 : Vue d'un caniveau derrière un espace récréatif obstrué par les bidons de jus usagers

L'analyse de l'impact des espaces de loisirs récréatifs à Moundou met en évidence une situation ambivalente. D'une part, ces espaces contribuent à l'amélioration du cadre de vie par la présence de zones de détente et de verdure et d'autre part, leur gestion insuffisante les transforme en foyers de pollution et de dégradation environnementale. Cette contradiction appelle à une meilleure gouvernance locale, reposant sur une coordination entre les acteurs publics, privés et communautaires, afin d'assurer la durabilité des espaces de loisirs et leur rôle effectif dans l'assainissement urbain.

2.1.5. Cartographie des zones à risques et zones saines

La spatialisation des espaces récréatifs met en évidence une différenciation nette entre le centre et périphérie de la ville. On constate que dans le centre-ville, les

sites comme les hôtels, les night-clubs, les snacks, les salles de sport et les grands restaurants bénéficient d'une attention plus soutenue, avec un entretien relatif assuré par les promoteurs. En périphérie par contre, les sites récréatifs souffrent d'un manque de suivi, avec une accumulation visible de déchets et des eaux stagnantes, transformant ces espaces en zones à risques environnementaux. Ces disparités révèlent une injustice environnementale car les populations de la périphérie, majoritaires (57,38 % des enquêtés), sont les plus exposées aux risques liés à la mauvaise gestion des espaces de loisirs.

2.1.6. Risques sanitaires associés aux espaces récréatifs

Si les bénéfices liés aux espaces récréatifs sont relativement importants, les risques sanitaires existent aussi.

Tableau V : Risques sanitaires liés aux espaces récréatifs

Risques sanitaires	Effectif	Pourcentage (%)
Vecteurs de maladies	70	35
Insalubrité	60	30
Insécurité	40	20
Nuisances sonores	30	15
Total	200	100

Source : Données d'enquête 2025

Les analyses montrent que 35 % des répondants évoquent la présence de vecteurs de maladies (moustiques, mouches) liés aux eaux stagnantes et aux déchets, 30 % dénoncent l'insalubrité générale (absence de toilettes, dépôts sauvages d'ordures) et 20 % signalent l'insécurité (agressions), la consommation d'alcool et des stupéfiants dans certains sites. Ces données traduisent une ambivalence sanitaire car les mêmes espaces qui devraient favoriser bien-être, peuvent devenir des foyers de maladies lorsqu'ils sont mal gérés.

2.1.7. Corrélations entre santé et qualité des espaces récréatifs

L'analyse croisée des résultats met en évidence une corrélation forte entre la qualité des espaces récréatifs et la santé publique. Ainsi dans les sites bien entretenus comme les hôtels, les Clubs, snacks etc. les bénéfices en termes de détente et de bien-être sont largement soulignés. À l'inverse, dans les sites dégradés comme les bars des sous quartiers, les risques sanitaires liés à l'insalubrité et aux vecteurs de maladies sont dominants. Cette dualité illustre la thèse selon laquelle la qualité environnementale conditionne directement la santé urbaine.

Les espaces récréatifs de Moundou exercent donc une influence ambivalente sur la santé publique. Même s'ils offrent des opportunités de bien-être et de socialisation, ils représentent aussi des sources de risques sanitaires en raison de leur mauvaise gestion. Leur contribution à la santé urbaine dépend donc d'une double action : d'une part, l'amélioration de leur aménagement et entretien et d'autre part, la responsabilisation des usagers.



Source : Photo Doumdé Marambaye, octobre 2025

Planche 2 : Contraste saisissant entre les toilettes des espaces récréatifs

2.1.8. Stratégies d'aménagement et de gestion des espaces récréatifs à Moundou

Les résultats de l'étude ont montré le rôle ambivalent des espaces récréatifs dans la ville de Moundou. D'un côté, ils constituent des lieux de détente, de socialisation et de bien-être mais d'un autre côté, leur mauvaise gestion engendre des problèmes d'insalubrité, de pollution et de risques sanitaires. Face à ces constats, il apparaît essentiel de définir des stratégies adaptées afin d'améliorer l'intégration des espaces récréatifs dans le processus d'aménagement urbain, tout en garantissant leur durabilité environnementale et sanitaire.

2.1.8.1. Planification urbaine et intégration des espaces récréatifs

L'inventaire des espaces récréatifs de Moundou montre une forte concentration de ces espaces au centre-ville (près de 60% des équipements), tandis que les périphéries, où résident une majorité croissante de la population (57,3 %), restent peu desservies. Cette inégalité spatiale appelle une révision de la planification urbaine qui va consister à décentraliser les infrastructures, c'est-à-dire créer de nouveaux espaces récréatifs dans les quartiers périphériques où les besoins sont exprimés par plus de 65% des répondants. Il faut aussi intégrer les espaces

récréatifs dans les documents d'urbanisme. Ainsi le Plan Urbain de Référence (PUR) de Moundou devrait reconnaître les espaces récréatifs comme des équipements structurants, au même titre que les écoles et centres de santé et à prévoir une mixité fonctionnelle. Cela permettra d'associer par exemple les espaces verts, les terrains de sport et les zones culturelles pour favoriser une diversité d'usages et limiter l'exclusion sociale.

2.1.8.2. Sensibilisation et implication des populations

Les analyses montrent que plus de la moitié des usagers (55 %) déclarent adopter un comportement responsable (utilisation des poubelles, respect des espaces), cependant une bonne partie (45 %) reconnaît qu'il y a une absence de discipline, notamment chez les jeunes. Tout cela suscite la nécessité d'une action de sensibilisation ciblée comportant les campagnes de sensibilisation dans les écoles, les quartiers et via les médias locaux sur l'importance de l'assainissement et de la préservation des espaces récréatifs. Il faut aussi promouvoir l'éducation environnementale avec l'intégration de modules pratiques sur l'hygiène et la gestion des espaces publics dans les programmes scolaires. Enfin il faut aussi l'implication des acteurs communautaires permettant de renforcer le rôle des leaders de quartier et des associations dans la mobilisation et le contrôle des comportements.

2.1.8.3. Partenariats institutionnels et privés

La gestion des espaces récréatifs publics à Moundou reste encore largement centralisée par la municipalité, avec des moyens financiers limités. Or, les données de terrain révèlent que près du tiers (30 %) des équipements existants appartiennent déjà au secteur privé. Il est donc important de renforcer les synergies public-privé en développant les partenariats public-privé (PPP) mais aussi de déléguer certaines fonctions aux opérateurs privés ou ONG, sous supervision municipale. Il faut aussi développer une attraction d'investissements et inciter les entreprises locales (brasseries, huilerie, Moov Africa, Airtel.) à financer des projets récréatifs dans le cadre de leur responsabilité sociétale. L'appui des organisations internationales est de mise car il faut solliciter des financements de programmes tels que l'ONU-Habitat, la Banque mondiale ou la BAD, qui ont soutenu des projets similaires à Accra et Bamako.

Ces orientations rejoignent les recommandations de l'ONU-Habitat de 2020 qui considèrent les espaces récréatifs comme des catalyseurs d'une ville inclusive, sûre et durable. Elles ouvrent ainsi des perspectives concrètes pour faire des espaces récréatifs de Moundou des infrastructures stratégiques au service du développement urbain et du bien-être collectif.

2.2. Discussion

Les espaces récréatifs sont inégalement répartis dans la ville de Moundou. Les données montrent une concentration des équipements dans le centre-ville et dans certains quartiers favorisés, laissant les périphéries relativement dépourvues. Ce constat rejoint l'analyse de Rakotomalala, (2010) sur l'urbanisation et espaces

publics en Afrique subsaharienne où il soulignait déjà que les espaces récréatifs se développent prioritairement dans le centre-ville accessible et que les habitants des zones périphériques sont défavorisés, ce qui limite les bénéfices sanitaires.

La gestion insuffisante des espaces de loisirs engendre des problèmes environnementaux et sanitaires. Les enquêtes indiquent que plus de 65 % des usagers relèvent des problèmes d'insalubrité et de pollution dans les espaces publics, tandis que 35 % y dénoncent la présence de vecteurs de maladies. Ces résultats corroborent les observations de l'OMS (2016) selon lesquelles les espaces publics mal gérés présentent des accumulations de déchets et d'eaux stagnantes, augmentant ainsi les risques sanitaires.

Comme on peut le constater, la situation observée à Moundou n'est donc pas isolée. Elle s'inscrit dans une dynamique urbaine partagée par de nombreuses villes africaines. En effet, les travaux de l'ONU-Habitat, (2020) sur les espaces récréatifs à Ouagadougou, ont montré que les espaces récréatifs dans la capitale burkinabé sont souvent marginalisés dans la planification urbaine, ce qui limite leur accessibilité et leur entretien. Nke (2016) dans son analyse sur la valorisation des espaces récréatifs et développement du tourisme dans la ville de Yaoundé, a montré que les espaces récréatifs de cette cité capitale deviennent rapidement des zones dégradées en l'absence d'entretien, posant des risques sanitaires comparables à ceux observés à Moundou.

Ces comparaisons confirment que les problèmes observés à Moundou (inégalités spatiales, insuffisance de gestion et insalubrité) sont typiques des villes africaines en forte croissance urbaine, et que les bénéfices des espaces récréatifs dépendent de la planification, de l'entretien et de l'accessibilité.

Conclusion

Au terme de cette étude portée sur les espaces récréatifs et la problématique d'assainissement à Moundou, nous avons pu tirer quelques conclusions en adoptant une approche méthodologique complémentaire qui associe les données primaires et les données secondaires.

En fait, à Moundou, les espaces récréatifs apparaissent comme des lieux à fort potentiel de développement urbain, mais dont la valeur est actuellement limitée par des inégalités spatiales, un déficit d'entretien et une gouvernance insuffisante. Les analyses ont mis en évidence plusieurs constats fondamentaux. Les espaces récréatifs de Moundou sont inégalement répartis, avec une forte concentration au centre-ville (62,7 %) contre une faible accessibilité dans les quartiers périphériques (37,3 %). La fréquentation des espaces récréatifs à Moundou est motivée principalement par la détente (35 %), la socialisation (30 %) et le sport (20 %). La majorité des répondants (65 %) dénoncent des problèmes d'insalubrité et de pollution, tandis que 35 % relèvent la présence de risques sanitaires liés aux moustiques et aux déchets. Sur le plan sanitaire, les espaces récréatifs apportent des bénéfices non négligeables : réduction du stress (40 %), amélioration du bien-

être physique (30 %). Mais ces apports sont limités par les problèmes d'assainissement (prolifération des déchets solides, eaux stagnante et maladies). Les résultats montrent clairement que la réhabilitation et la gestion durable des espaces récréatifs de Moundou peuvent constituer des leviers essentiels pour améliorer le cadre de vie, renforcer l'assainissement et promouvoir la santé publique. Ainsi, cet article recommande la mise en place d'une nouvelle gouvernance des espaces récréatifs, d'une gestion participative et d'une implication citoyenne. Tout cela permettra de construire une ville plus saine, inclusive et durable.

Bibliographie

Albert L., 2006. « Quel urbanisme face aux mutations de la société postindustrielle ? »

Revue Esprit, Novembre 2006, No. 329 (11) (Novembre 2006), pp. 61-75

Aubourg, G. et al. (2006). L'assainissement dans les pays en développement (Livret d'assainissement). Ile de France (pS-Eau), Novembre 2006, 24 p

Branget B., (2023), L'aménagement des espaces récréatif : un défi de génération. Bulletin de l'Observatoire québécois du loisir, vol 20, numéro 7 de juin 2023. 12 p

Chaline, C. (1999). La ville et ses espaces publics. Paris : PUF.

Choumert J (2009), Analyse économique d'un bien public local : les espaces verts, thèse de Doctorat, université d'Angers (France), 425 p

Démoundou N., (2022), Effets de l'extension et de la gouvernance urbaine sur la gestion des déchets solides ménagers à Moundou (Sud-Ouest du Tchad).

Thèse de Doctorat de Géographie, Université de Maroua, 367 p

INSEED. (2022). Annuaire statistique du Tchad. N'Djamena, 139 p.

Nke A.R., (2016), Valorisation des espaces récréatifs et développement du tourisme dans la ville de Yaoundé. Mémoire de DIPES 2, Ecole normale supérieure de Yaoundé 139p

OMS, (2016). Gestion des déchets solides en milieu urbain. Genève : Organisation Mondiale de la Santé.

OMS, (2018). Urban green spaces and health. Geneva : WHO.

Rakotomalala, H. (2010). Urbanisation et espaces publics en Afrique subsaharienne. Afrique Contemporaine, 4(236), pp 67-82.

PNUD. (2021). Rapport sur le développement humain au Tchad. N'Djamena : PNUD

UN-Habitat, 2(020). World Cities Report 2020 : The Value of Sustainable Urbanization. Nairobi : United Nations Human Settlements Programme.